

REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MONTREUX-CHATEAU

~~~~~

**SEANCE du 21 JANVIER 2010**

| NOMBRE DE MEMBRES              |             |                                     |
|--------------------------------|-------------|-------------------------------------|
| Afférents au Conseil Municipal | En exercice | Qui ont Pris part à la délibération |
| 15                             | 13          | 12                                  |

L'an deux mille dix et le jeudi 21 janvier 2010 à 20 H 00, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Laurent CONRAD,

Présents : M. Philippe Crépin, M. Vicente Hernandez, M. Daniel Harmand, Mme Martine Garniaux, M. Thierry Schmitt, M. Daniel Chalmey, Mme Corinne Robic, Mme Florence Baros, Mme Christiane Berger,

Absents excusés : Mme Claire Brun, M. Philippe Lepers,

Absent non excusé : M. Gérard Gouy,

Procuration : Mme Claire Brun à Mme Berger, M. Lepers à M. Crépin,

Secrétaire de séance : M. Philippe Crépin.

| Date de la convocation |
|------------------------|
| 15 janvier 2010        |

| Date d'affichage |
|------------------|
| 30 janvier 2010  |

| Objet de la Délibération |
|--------------------------|
|                          |

**Demande de subventions programme « Amendes de police 2010 »**

Le Maire informe le conseil municipal qu'il doit se prononcer avant la fin janvier sur l'inscription de projets liés à la sécurité auprès du Conseil général du Territoire de Belfort. Certaines opérations peuvent être subventionnées au titre des amendes de police comme les panneaux lumineux, la signalisation, les aménagements de stationnement.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- **décide d'inscrire au programme « Amendes de police – 2010 »** deux dossiers :

~ aménagement de stationnement sécurisé rue Helminger (au niveau des numéros 50-52) dès l'achèvement des travaux d'assainissement prévus par la communauté de communes du Bassin de la Bourbeuse,

~ installation d'un panneau lumineux indicateur de vitesse à l'entrée du village, rue Helminger.

- **autorise M. le Maire à établir les dossiers correspondants et signer** tout document nécessaire pour mener à bien ce projet.

**Inscription au programme « D.G.E. 2010 »**

Le Maire rappelle au conseil municipal l'état d'avancement du dossier d'aménagement de la rue des Vosges : enfouissement des réseaux du pont SNCF au carrefour de la rue Helminger confirmé, projet d'aménagement arrêté avec le bureau d'études BEREST, la première tranche a déjà été inscrite à la D.G.E. 2009 et il est possible d'inscrire la deuxième tranche au programme D.G.E. 2010.

Un deuxième projet peut également est inscrit au programme DGE 2010 : il s'agit de la construction de vestiaires en annexe de la salle G. Mercelat, mise à disposition du Judo-Club des 3 Montreux.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- **accepte de déposer deux dossiers au programme D.G.E. 2010** :

- ~ en priorité la deuxième tranche des travaux d'aménagement de la rue des Vosges, dont les travaux n'ont pas débuté à ce jour,
- ~ le dossier de construction de vestiaires en annexe de la salle G.Mercelat, mise à disposition du Judo-club des 3 Montreux.

- **autorise M. le Maire à établir les dossiers correspondants et signer** tout document nécessaire pour mener à bien ce projet.

### **Acceptation d'un don**

Le Maire informe le conseil municipal que Mesdemoiselles Rommeveaux , habitantes de la commune, ont transmis un don de 200 € destiné à l'entretien du monument aux Morts ou autre patrimoine communal en remerciement des Colis de Noël offerts.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- **accepte le don de 200 €** qui sera affecté à l'entretien du monument aux Morts de la commune,
- **remercie chaleureusement** les généreuses donatrices,
- **autorise M. le Maire à signer** tout document nécessaire pour mener à bien ce dossier.

### **Modification du tableau du personnel**

Le Maire informe le conseil municipal qu'il est nécessaire de modifier le tableau du personnel pour permettre les avancements de grade du personnel.

En ce cas il s'agit de la promotion d'un agent du grade d'adjoint technique principal 2<sup>ème</sup> classe au grade d'adjoint technique principal de 1<sup>ère</sup> classe.

Il précise que la commission administrative paritaire a émis un avis favorable et que la modification peut entrer en vigueur au 01 février 2010.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- **accepte de supprimer le poste** d'adjoint technique principal 2<sup>ème</sup> classe à temps complet à compter du 31 janvier 2010,
- **décide de créer un poste** d'adjoint technique principal 1<sup>ère</sup> classe à temps complet à compter du 01 février 2010,
- **autorise M. le Maire à signer** tout document nécessaire pour mener à bien ce dossier.

### **Réorganisation des « Eco-Points »**

Le Maire rappelle au conseil municipal le projet d'extension de la salle G. Mercelat (rue des Hauts Vergers), d'une part, et l'existence de deux sites éco-point (rue Helminger et rue des Hauts Vergers) qui font l'objet d'incivilités récurrentes, d'autre part. Il précise que des communes comme Bessoncourt ou Fontaine ne disposent que d'une seule zone d'éco-point et qu'il est prévu que le système de collecte change à l'horizon 2011 avec une disparition totale ou partielle des sites de tri.

...2...

...3...

Il demande au conseil municipal d'envisager la suppression d'un éco-point.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

- **accepte, à l'unanimité, la suppression** d'un éco-point,
- **accepte**, par 10 voix pour, 1 voix contre (M. Schmitt) et 1 abstention (Mme Robic), de supprimer la zone éco-point de la rue des Hauts Vergers,
- **accepte**, par 10 voix pour, 1 voix contre (M. Schmitt) et 1 abstention (Mme Robic) de maintenir un éco-point rue Helminge
- **autorise M. le Maire** à signer tout document nécessaire pour mener à bien ce dossier.

Fait et délibéré, à Montreux-Château, les jour mois et an que dessus  
Rendu exécutoire par affichage et envoi en Préfecture le 30 janvier 2010  
Le Maire, Laurent Conrad

#### Les conseillers municipaux

|                                                           |                                              |                                                             |                                                 |                  |
|-----------------------------------------------------------|----------------------------------------------|-------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------|------------------|
| Chalmey Daniel                                            | Crépin Philippe                              | <u>Seigeot Bernadette</u><br><br>Démission du<br>07/10/2009 | Hernandez Vicente                               |                  |
| Schmitt Thierry                                           | Brun Claire<br>(procuration à<br>Mme Berger) | <u>Gouy Gérard</u><br><br>Absent                            | Lepers Philippe<br>(procuration à<br>M. Crépin) | Robic Corinne    |
| <u>Braghini Charles</u><br><br>Démission du<br>26/12/2008 | Berger Christiane                            | Baros Florence                                              | Harmand Daniel                                  | Garniaux Martine |